



# INSTITUT PROFESSIONNEL DU LAIT DE CONSOMMATION

Paris, le 27 Février 2015

**OBJET : COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE L'IPLC (2015/1) du 05/02/2015**

- Annexe 1 :* communication DGCCRF du 28/01/2015  
*Annexe 2 :* graphiques suivi échantillons hors des plages IPLC  
*Annexe 3 :* tarifs 2015 des analyses IPLC.  
*Annexe 4 :* graphiques calcium 2014/2  
*Annexe 5 :* graphiques contaminants 2014/2

## Présents

MLC	Mme Anne-Lise Lepourry
LSDH	MM. Emmanuel Vasseneix
CANDIA	Giampaolo Schiratti
CRLS	Joël Adam
LACT'UNION	Olivier Buiche
LCTLS	Thierry Clément
LRC	Denis Gogo
ST PERE	René Grelaud
TERRA LACTA	José Pano

## Excusés

LCHSE	MM. Bruno Boileau
CANDIA	Olivier Cousin
TERRA LACTA	François Lecareux

IPLC	Mme Anne Sophie Royant
	M. Damien Désert

## **PROCHAINES REUNIONS**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

**Jeudi 09 Avril 2015**

**Toute la journée à partir de 9H (Maison du Lait)**

### **COMITE DIRECTEUR IPLC (2015/2)**

**Mardi 23 juin 2015**

**(13h30 – 15h30) - Maison du Lait**

## Questions traitées :

- I Approbation du précédent compte-rendu du Comité Directeur IPLC (2014/3) du 14/10/2014
- II Fonctionnement de l'IPLC
- III Dépenses 2014/ budget 2015
- IV Comités Techniques du 13/11/2014 au 20/01/2015

## **I. APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR IPLC (2014/3) DU 14/10/2014**

Aucune observation n'étant présentée, le compte-rendu du Comité Directeur IPLC (2014/3) du 14/10/2014 est **adopté** à l'unanimité.

## **II. FONCTIONNEMENT DE L'IPLC**

### **2.1. Préparation de l'Assemblée Générale IPLC/Syndilait 2015**

L'Assemblée générale IPLC/Syndilait est programmée le **jeudi 09 avril prochain**.

9h00 – 10h15	Assemblée générale ordinaire annuelle de <b><u>IPLC</u></b> <b><u>+ élection Comité Directeur</u></b>
10h30 – 12h30	Assemblée générale ouverte
12h30 – 14h30	Déjeuner
14h30 – <b>16h00</b>	Assemblée générale ordinaire annuelle de <b><u>Syndilait</u></b> <b><u>+ élection Conseil d'Administration</u></b>

Deux intervenants sont prévus pour la partie ouverte :

- Jörg MÜLLER, chargé d'étude au Crédoc
- Eric DELBECQUE, expert en intelligence économique et auteur de l'ouvrage « Quel patriotisme économique ? »

Leurs interventions répondront à la demande exprimée lors du dernier CD : Le patriotisme économique, au regard du lancement du logo Syndilait sur « lait collecté et conditionné en France ».

### **2.2. Prestation de service IPLC pour le contrôle du logo de Syndilait « lait collecté et conditionné en France ».**

Rappel de la démarche :

- Lancement du logo Syndilait « lait collecté et conditionné en France »
- Afin d'assurer la crédibilité du logo, un audit annuel est prévu dans le cahier des charges.
- Demande de Syndilait pour que cette partie soit gérée par l'IPLC, en marge des audits de l'IPLC (mutualisation des coûts de déplacement de l'auditeur).
- Des audits à la charge des sociétés auditées. Deux possibilités de facturation sur la base d'une répartition des coûts (maxi 800 € HT/ usine) en fonction du nombre de sites audités :
  - A l'issue des audits, en fin d'année.
  - Une provision en début d'année et rectification par avoir l'année suivante.

#### ***Décisions du Comité Directeur :***

- **Approbation** du principe de délégation de service de Syndilait à l'IPLC pour la gestion des audits.
- **Facturation** par l'IPLC des audits aux usines participantes en fin d'année.

### 2.3. Site internet IPLC

#### Rappel :

- Actuellement un site créé et géré par l'agence Makoa depuis juin 2009
- Une solution technique à changer impérativement d'ici la fin de l'année 2015.
- Un site de toute façon vieillissant...

Comité de pilotage devant suivre la refonte du site internet :

- Candia Mme Nathalie Dusart
- Lactel Mme Anne-Gaëlle Lannic
- LSDH Mme Corinne Perrin

#### Solutions envisagées lors du CD du 14/10/2014:

- Agence ayant la préférence du Comité Directeur : « Agence O »
- Financement alors envisagé
  - ↳ 10 000 € sur l'exercice 2014
  - ↳ Le solde en 2015

#### Point à date :

En raison de la charge de travail d'Anne-Sophie Royant et des priorités qui lui ont été fixées, la refonte du site est en suspens et ne pourra se faire que cet été 2015. Il en découle les conséquences suivantes :

- Allongement de l'hébergement du site actuel jusqu'à fin 2015 au lieu de 2014 par Makoa
- Prévision de travail sur le site IPLC 2ème semestre 2015 avec « Agence O »
- Financement uniquement sur 2015, pas de provision faite en 2014

#### *Décision du Comité Directeur :*

**Approbation** du planning de refonte du site internet IPLC et de son financement uniquement sur 2015.

### 2.4. DGCCRF/IPLC

La DGCCRF a mis en ligne sur son site internet le 28 janvier des éléments issus de l'enquête annuelle qu'elle a réalisée sur le lait de consommation. Les informations diffusées sont les suivantes (cf annexe 1 pour l'intégralité de la communication):

- 132 échantillons analysés, 8,3% de non-conformité
- Des déficits en MG constatés (5.3%), ainsi que des taux de vitamines supérieurs à la valeur annoncée et des problèmes d'allégations pour la vitamine D
- Des valeurs anormalement élevées du point de congélation (3%). Suspicion de « mouillage » et d'utilisation « d'eaux blanches »

Des infos tout de suite reprises par Agra, puis par la France Agricole, et 60 millions de consommateurs via un tweet,... UFC Que Choisir a également interrogé Emmanuel Vasseneix sur le sujet.

#### Éléments complémentaires recueillies depuis auprès de la DGCCRF:

- Des données issues de l'enquête annuelle de 2013. Une information ajoutée depuis sur le site internet à notre demande.
- Une note d'information diffusée aux enquêteurs en août 2014 et reprise ensuite par le service communication de la DGCCRF.
- Les termes « eaux blanches » et « mouillage » font toujours partie de leur vocabulaire interne...

Pour mettre en perspective les informations diffusées par la DGCCRF au regard des contrôles équivalents réalisés par l'IPLC des graphes comparatifs ont été réalisés et sont présentés en séance. Il en ressort globalement une cohérence entre les deux sources (cf annexe 2).

#### Données IPLC 2013:

- 2.1% des laits hors des plages IPLC en MG (5.3% DGCCRF)
- 3.5% des laits nécessitant une justification des valeurs trouvées en cryoscopie (3% DGCCRF)

#### Suite à donner / recommandation secrétariat IPLC :

Proposition de prévoir un courrier auprès de Mr Jean-Louis Gérard pour :

- Regretter que la communication sur internet ne tienne pas compte des échanges ayant abouti en décembre 2013 à un accord tant sur les pratiques industrielles que sur les contrôles à retenir.
- Suggérer plus de prudence sur le choix des mots et les informations mises en ligne, étant donné la reprise média immédiate et la simplification rédactionnelle qui en résulte.

#### ***Décision du Comité Directeur :***

**Approbation** de la recommandation de faire un courrier à Mr Jean-Louis Gérard (DGCCRF).

### **2.5. Fiche d'information annuelle pour la distribution.**

Le principe de diffuser une lettre annuellement à la distribution (cibles : achat et qualité) est proposé pour 2015. Les mêmes codes couleurs et entête qu'en 2014 seraient alors repris.

La diffusion se ferait à l'issue de l'AG IPLC du 09/04/2015.

Afin d'accentuer l'impact de cette lettre il est important que les services commerciaux des entreprises relaient cette fiche et les messages passés.

#### Informations suggérées par le CT de l'IPLC pour mise en avant dans la lettre 2015 en complément des infos déjà présentes :

- mise en avant du travail de fiabilisation des résultats labos en vitamines ;
- focus sur les pesticides liste CNIEL/ANSES
- la traçabilité réalisée et réussie pour tous les sites dans la ½ journée

#### Informations sur la filière :

- JML 2015
- logo « lait collecté et conditionné en France »
- Opérations CNIEL

#### ***Décision du Comité Directeur :***

**Approbation** de l'envoi de la lettre 2015 et des informations mises en avant.

### **2.6. Composition du Comité technique IPLC**

Jean Pierre Rousseau de la société Coralys ayant fait valoir ses droits à la retraite, le comité technique de l'IPLC n'est plus constitué à ce jour que de 5 membres.

Cécile Cochais	Lactalis
Florence Benteux	Lactinov
Martine Kocken	LSDH
Sylvie Goron	Terra lacta
Romuald Rocher	Candia

Or afin d'assurer un fonctionnement optimal de ce comité il conviendrait d'augmenter le nombre de participants.

Après discussion avec Jean Pierre Rousseau celui-ci accepterait de participer au comité technique en tant qu'expert indépendant (cette possibilité est prévue dans les statuts de l'IPLC). Ses frais de déplacement seraient alors pris en charge par l'IPLC.

**Recommandation des experts :**

- Intégrer au comité technique de l'IPLC, Jean Pierre Rousseau comme expert indépendant.

**Proposition de la laiterie Saint Père :**

- La laiterie Saint Père propose de déléguer un expert de sa société pour participer au comité technique de l'IPLC.

**Décisions du Comité Directeur :**

**Approbation** de la recommandation des experts

**Acceptation** de la proposition de la laiterie Saint Père de déléguer un expert au comité technique de l'IPLC.

**2.7. Planning Comité Directeur 2015 et Assemblée Générale**

<i>Jeudi 09 avril</i>	<i>Mardi 23 juin</i>	<i>Mardi 13 octobre</i>
<i>AG SL/IPLC journée</i>	<i>CD IPLC*</i>	<i>CD IPLC*</i>

\* : 12h30 Déjeuner, réunion : 13h30-15h30

**III. DEPENSES 2014/ BUDGET 2015**

**3.1. Dépenses 2014**

intitulé	Budget 2013	Dépense 2013	Budget 2014	Dépense 2014 au 20/01/2015	Estimation Dépense 2014
Fonctionnement	194 000	182 978	190 500	182 336	182 336
Assemblée générale + réception et location salles		11 486	13 000	12 932	12 932
<b>Analyses, prélèvements, avocat, etc....</b>	<b>272 500</b>	<b>234 160</b>	<b>263 000</b>	<b>231 631</b>	<b>241 247</b>
Avocats / beau de loménie	5 000	3 000	5 000	382	382
Com / étude conso / abonnement	1 200	742	1 200	1 360	1 360
Informatique et maintenance	5 000	2 640	5 000	2 667	3 490
Prél commerce	53 300	52 576	53 300	54 527	54 527
Analyses labos	186 000	154 338	177 000	153 395	162 188
Inspections	22 000	20 864	21 500	19 300	19 300
<b>Site internet</b>	<b>3 000</b>	<b>1 521</b>	<b>3 000</b>	<b>1 533</b>	<b>1 533</b>
site internet	1 520	1 521	1 530	1 533	1 533
nouveau site internet	1 480		1 470	0	0
<b>TOTAL €HT</b>	<b>469 500</b>	<b>430 145</b>	<b>469 500</b>	<b>428 432</b>	<b>438 048</b>

Les dépenses 2014 sont en phase avec les prévisions.

### Cotisations / Année 2014

▪ Cotisation appelée (2 acomptes 2014)	353 097 € HT
▪ Refacturation (CNIEL et SL)	30 998 € HT
▪ Estimation des dépenses	438 048 € HT
▪ Différence	53 952 € HT
▪ <b>Solde appelé</b>	<b>55 000 € HT</b>

#### **Décision du Comité Directeur :**

**Approbation** des dépenses 2014.

### 3.2. Budget 2015

Le projet de budget 2015 est soumis au Comité Directeur.

Il repose sur un budget 2014 augmenté de **15 000 € HT** qui se répartissent entre le fonctionnement (dont la mise en place d'un Perco pour les trois salariés) et le site internet (refonte du site internet (10 000 € HT)).

intitulé	Budget 2013	Dépense 2013	Budget 2014	Estimation Dépense 2014	Projet Budget 2015
Fonctionnement	194 000	182 978	190 500	182 336	195 000
Assemblée générale + réception et location salles		11 486	13 000	12 932	14 000
<b>Analyses, prélèvements, avocat, etc....</b>	<b>272 500</b>	<b>234 160</b>	<b>263 000</b>	<b>241 247</b>	<b>263 000</b>
Avocats / beau de loménie	5 000	3 000	5 000	382	4 000
Com / étude conso / abonnement	1 200	742	1 200	1 360	1 400
Informatique et maintenance	5 000	2 640	5 000	3 490	4 600
Prél commerce	53 300	52 576	53 300	54 527	55 000
Analyses labos	186 000	154 338	177 000	162 188	177 000
Inspections	22 000	20 864	21 500	19 300	21 000
<b>Site internet</b>	<b>3 000</b>	<b>1 521</b>	<b>3 000</b>	<b>1 533</b>	<b>12 500</b>
site internet	1 520	1 521	1 530	1 533	1533
nouveau site internet	1 480		1 470	0	10967
<b>TOTAL € HT</b>	<b>469 500</b>	<b>430 145</b>	<b>469 500</b>	<b>438 048</b>	<b>484 500</b>

#### Appels de cotisation 2015 :

Reconduire le principe des appels de cotisation 2014.

cotisations 2014 :		cotisations 2015 :	
50 %	Budget n-1	50 %	Budget n-1
25 %	Budget n (après AG)	25 %	Budget n (après AG)
Solde	si nécessaire	Solde	si nécessaire

#### **Décisions du Comité Directeur :**

**Approbation** du budget 2015 présenté.

**Reconduire en 2015** le principe des appels de cotisation de 2014

### **3.3. Tarifs des analyses IPLC pour 2015 et prévision de contrôle**

Les tarifs des analyses de routine et de vitamines sont stables. Seules les analyses des contaminants sont en légère baisse.

Les tarifs des analyses IPLC sont joints en annexe (*cf annexe 3*).

#### **Recommandation des experts :**

- Disposer de marges financières suffisantes sur la ligne « analyses » afin de pouvoir le cas échéant, si l'actualité le justifie, faire des analyses complémentaires aux analyses de routine.

#### **Décision du Comité Directeur :**

**Approbation** de la recommandation des experts sur la nécessité de garder une marge de manœuvre suffisante sur la ligne budgétaire « analyses ».

#### IV. COMITES TECHNIQUES DU 13/11/2014 AU 20/01/2015

##### 4.1. Résultats d'analyses

	Echantillons	Bilan	Remarques/Recommandations des Experts	Décision du Comité Directeur
<b>Campagne 2014/9</b>	58 échantillons prélevés laits laits ½ écrémé UHT (PP, HD)	-8 « à suivre » (37% MG, 63% cryo) -6 anomalies (17%MG, 33% cryo, 50% MG+cryo)	- Augmentation du taux d'échantillons hors des palges IPLC avec une prédominance marquée en cryoscopie  - Continuer à compiler les résultats produits finis pour les comparer aux valeurs des laits crus (tendance).	Approbation des recommandations des experts
<b>Campagne 2014/10</b>	60 échantillons prélevés, 48 laits ½ écrémé UHT et 12 pasteurisés	-14 « à suivre » (29% MG, 64% cryo, 7% MG+cryo) -4 anomalies (75% MG, 25% cryo)		
<b>Campagne 2014/11</b>	59 échantillons prélevés, 47 laits entiers et écrémés UHT et 12 laits à teneur réduite en lactose UHT (PP, HD, MN, MDD)	-2 « à suivre » (100% cryo)		
<b>Echantillons usines</b>	77 échantillons analysés	-16 « à suivre » (23% MG, 77% cryo) -3 anomalies (33% MG, 67 % cryo)		
<b>Echantillons à teneur réduite en lactose</b>	Nombre d'échantillons analysés : 11	-1 « à suivre » (teneur basse en MG)		
<b>Echantillons vitamine D</b>	Nombre d'échantillons analysés : 8	-RAS, toutes les valeurs sont dans les fourchettes de tolérance.		
<b>Echantillons vitaminés campagne 2014/2</b>	Nombre d'échantillons analysés : 5 ré analysés 15 jours après	-5 satisfaisants. Les moyennes des 2 laboratoires sont dans les fourchettes de tolérance.		



#### 4.2. Suivi des laboratoires et des usines

a) SGS, ISHA/vitamines D

- Les résultats en vitamine D présentent ponctuellement des écarts importants entre les laboratoires qui rendent difficiles l'évaluation des produits par l'IPLC.

b) Lial, Labilait, Lillab/campagnes (2014/9) à (2014/11)

- Les laboratoires ont présenté des décalages ponctuels en MAT et MG sur la campagne (2014/9) ou en EST sur la campagne (2014/10).

**Recommandations des experts :**

- **Inform**er les laboratoires des résultats et leur demander des explications sur les écarts.
- **Diffuser** les résultats aux usines

**Décision du Comité Directeur :**

**Approbation** des recommandations des experts.

#### 4.3. Inspections / Suivi des usines

a) Réponses des entreprises suite aux courriers IPLC

	<b>Bilan</b>
<b>Nombre de réponses expertisées : 14</b>	-11 satisfaisants
	-3 réponses ont nécessité un complément d'information ou un rappel des limites du cahier des charges de l'IPLC (variation de la cryoscopie)

b) Réponses des entreprises suite aux inspections IPLC

	<b>Bilan</b>
<b>Nombre de réponses expertisées : 4</b>	-4 satisfaisants

c) Inspections

	<b>Bilan</b>	<b>Recommandations</b>
<b>Nombre de rapports d'inspections expertisés : 19</b>	-19 satisfaisants	<ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Amélioration de la maîtrise du process (variation de la cryoscopie, non-respect du % de réincorporation ou cryo trop basse).</b></li><li>- <b>Amélioration des contrôles matière première (cryoscopie systématique des laits crus).</b></li><li>- Amélioration des conditions de stockage des laits en attente de conditionnement (T°C trop élevée).</li><li>- Amélioration des prélèvements pour l'échantillothèque (DLUO la plus longue).</li><li>- Amélioration des enregistrements des nettoyages des citernes (certificat citernes extérieures ou échange de collecte)</li></ul>

#### 4.4. Etude sur les laits enrichis en vitamines / campagne (2014/2)

##### Rappel du principe de contrôle :

Travail sur la répétabilité et la reproductibilité des 2 laboratoires utilisés (ISHA et Eurofins) par l'IPLC en analysant les mêmes échantillons à 15 jours d'intervalle.

Une évaluation par rapport aux bornes définies par le règlement de l'UE (étiquetage: -incertitude d'analyse, +50%)

##### Travail réalisé avec les laboratoires :

Définition d'une borne IPLC / Labo (étiquetage: -incertitude d'analyse, +incertitude d'analyse) et obligation pour les laboratoires de refaire les analyses pour confirmation si les résultats sont hors des incertitudes par rapport à l'étiquetage.

##### Bilan :

Les laboratoires présentent toujours des décalages entre eux plus ou moins importants selon les vitamines. Plus de 30% des analyses ont dû être confirmées sur cette campagne par les laboratoires.

- Point positif : La répétabilité des laboratoires est globalement bonne.
- Point négatif : La reproductibilité entre laboratoires est à améliorer selon les vitamines.

##### **Recommandations des experts :**

- **Inciter** les laboratoires à travailler sur la réduction des incertitudes d'analyses pour certaines vitamines.
- **Circulariser** une nouvelle grille de tolérance pour les laboratoires (étiquetage: -incertitude d'analyse, + 2 incertitudes d'analyse ou +50%).
- **Poursuivre** le principe de contrôle adopté lors de la campagne (2014/2)
- **Envisager** de diffuser à l'ANIA des exemples d'analyses pour étayer le courrier à la DGCCRF

##### **Décision du Comité Directeur :**

**Approbation** des recommandations des experts.

#### 4.5. Calcium / campagne 2014/2 et collaboration avec le CNIEL

##### a. Campagne 2014/2

	<b>Bilan</b>
<b>30 échantillons analysés (1/usine)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La valeur moyenne 117.2mg/100g est supérieure aux allégations (120mg/100ml ou 116.5mg/100g)</li><li>- Les résultats de la campagne font partie des plus élevés depuis la mise en place du suivi individuel en 2007.</li><li>- Les 2 laboratoires présentent un écart entre eux de 3 mg/100g, ce qui est plus important que sur la campagne précédente.</li><li>- La segmentation par zone ne met pas en évidence de gros écarts entre les zones. Les 4 zones baissent par rapport à 2013.</li><li>- Les courbes des résultats sont jointes en annexe (<i>Cf annexe 4</i>)</li></ul>

##### b. Collaboration CNIEL / rappel de l'étude et point à date

Durée 2013-2014 avec le concours de l'Institut de l'élevage et de l'INRA.

Participants au comité de pilotage (INRA Rennes, UMT Riel, Institut de l'élevage, CNIEL et IPLC).

L'étude est terminée mais quelques pistes restent à explorer sur 2015. Un point sera réalisé lors de la prochaine réunion du CD IPLC.

#### 4.6. Contaminants : campagne 2014/2

##### a. Campagne 2014/2

	<b>Résultats</b>	
<b>Métaux lourds</b> (Aluminium, Arsenic, Cadmium, Mercure, Plomb)	RAS	Tous les résultats trouvés sont inférieurs aux limites de quantification des laboratoires ou à la réglementation (plomb < 0.02 mg/Kg).
<b>Chrome</b>	RAS	Tous les résultats trouvés sont inférieurs à la limite de quantification du laboratoire (<0.1mg/Kg) et donc à la réglementation chinoise (< 0.3 mg/Kg).
<b>Aflatoxine M1</b>	RAS	Tous les résultats trouvés sont inférieurs à la limite fixée par la réglementation (50 ng/Kg)
<b>Perchlorate</b>	RAS	Résultats satisfaisants dans leur ensemble et cohérentes par rapport aux campagnes précédentes. La moyenne des échantillons est de <b>2.52 µg/L</b> .
<b>Mélamine</b>	RAS	Tous les résultats trouvés sont inférieurs aux limites de quantification des laboratoires et donc à la limite fixée par la réglementation (1mg/Kg).
<b>Ammonium quaternaire</b>	RAS	Tous les résultats trouvés sont inférieurs à la limite de quantification du laboratoire (<0.003mg/Kg) et donc au projet de réglementation européenne (< 0.1 mg/Kg pour BAC ou DDAC).
<b>Dioxines</b>	RAS	Les résultats restent satisfaisants (largement inférieur la limite réglementaire), la moyenne des échantillons est de <b>0.0028 pg/g</b> de produit pour (2014/2) contre 0.0036 pg/g de produit pour la campagne (2013/2).
<b>PCB coplanaires</b>	RAS	Les résultats restent satisfaisants. La moyenne des échantillons est de <b>0.0044pg/g</b> de produit pour (2014/2) contre 0.0049 pg/g de produit pour la campagne (2013/2).
<b>PCB indicateurs</b>	RAS	Les résultats restent satisfaisants (largement inférieur la limite réglementaire), la moyenne des échantillons est de <b>22 pg/g</b> de produit pour (2014/2) contre 24 pg/g de produit pour la campagne (2013/2).
<b>Chlorate</b>	<b>A suivre</b>	Une partie des résultats trouvés est plus élevée que ceux de la majorité des usines. Aucune zone géographique n'est mise en évidence.

Les graphes de suivi des dioxines, PCB coplanaires et PCB indicateurs sont joints en annexe (*cf annexe 5*)

#### **Recommandations des experts :**

- **Diffuser** les résultats à chaque usine hors chlorate.
- **Diffuser** séparément les résultats ammonium quaternaire (usage uniquement interne)
- **Poursuivre** les suivis par usine sur les Dioxines, PCBco et PCB indicateurs.
- **Poursuivre** l'analyse des coccidiostatiques tous les 2 ans et non tous les ans.
- **Continuer d'alterner** le Césium 134 & 137 avec la mélamine.
- **Poursuivre** l'analyse des pesticides (liste CNIEL)

#### **Décisions du Comité Directeur :**

**Approbation** des recommandations des experts.

##### b. Etude Chlorate

#### Rappel de l'étude mise en place :

- Suivi sur 4 usines (2 élevées, 1 moyenne et 1 basse).
- Reprise dans la mesure du possible des mêmes sources d'approvisionnement que lors de la campagne contaminant (2014/2).

- Etude des différentes étapes du process ainsi que l'eau utilisée dans les usines.

Point à date :

- Résultats contrastés selon les usines. Une usine présente à nouveau des teneurs élevées.
- 2 usines présentent des teneurs significatives dans les eaux traitées.
- Mise en place d'une étude CNIEL sur les produits laitiers hors lait de consommation (premiers résultats attendus en Mars).

**Recommandations des experts :**

- **Poursuivre** l'analyse des Chlorates en 2015
- **Ne pas diffuser** les résultats chlorate à chaque usine.
- **Envisager** un suivi par usine.
- **Utiliser** si possible un deuxième laboratoire
- **Poursuivre** la collaboration avec le CNIEL

**Décisions du Comité Directeur :**

**Approbation** des recommandations des experts.

\*  
\*                      \*